

Césaire et le monastère Saint-Jean

...item visitandum est corpus beati cesari episcopi et martiris... "Il faut aussi visiter le corps du bienheureux Césaire, évêque et martyr..." Immédiatement après avoir recommandé aux fidèles arrivant à Arles de vénérer les reliques de saint Trophime, le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle* les invite à réserver leur deuxième visite au fondateur du monastère Saint-Jean. L'ordre de préséance de cet hommage indique assez clairement la considération que l'on attachait au Moyen Age à la tombe de saint Césaire, dont l'abbaye sanctifiée par sa sépulture était vénérée à l'égal des Alyscamps.

Fondée vers 507 dans la nécropole des Alyscamps, non loin de la basilique funéraire de Saint-Genest, avec qui elle partagera les droits de sépulture, l'abbaye ne tarda pas à être transférée à l'intérieur de l'enceinte, peut-être dès 508, lors du siège d'Arles par les Francs et les Burgondes. Implanté dans l'angle sud-est du *castrum*, près de la cathédrale primitive, le monastère, placé sous le vocable de saint Jean, aurait été consacré le 26 août 512, trente ans et un jour avant la mort de son fondateur.

Le couvent occupera progressivement tout le quartier compris entre la courtine méridionale du rempart et la porte d'Auguste. Il englobera donc des édifices anciens : église, maison de l'évêque, baptistère, vaste salle pour les malades et la tour d'angle de l'enceinte — la tour des Mourgues — dont une poterne donne sur la campagne. Cela explique les recommandations rigoureuses de la règle concernant la clôture et la fermeture des portes extérieures. On sait aussi que se trouvent là le parloir du couvent, le réfectoire, la cuisine, la cave, le cellier, le dortoir, une salle commune, ainsi que les ateliers consacrés au travail de la laine, filature, tissage, vestiaire... Au fil des ans y seront édifiés plusieurs lieux de culte : une chapelle dédiée à la Sainte-Croix par l'abbesse Rusticule vers 600, une église proche du rempart dont les travaux de 1947 ont mis au jour une partie de l'abside polygonale, une chapelle consacrée à saint Michel qui dominait l'enceinte, une église Saint-Jean-l'Évangéliste dont le titre apparaît à l'époque carolingienne, puis les deux églises romanes, Saint-Jean-de-Moustier et Saint-Blaise. La première, qui conserve fidèlement le patronage de saint Jean-Baptiste attaché au premier baptistère, tout en étant architecturalement distincte, reconstruite au XII^e siècle, étant l'une des quinze paroisses d'Arles jusqu'en 1315, date de son rattachement à La Madeleine. A demi-démolie en 1373, elle servit sous le nom de Sainte-Agathe de lieu de sépulture. La seconde, connue depuis le XIV^e siècle sous le nom de Saint-Blaise, édifiée en trois campagnes de construction jusqu'à la fin du XIII^e siècle, est restée l'église conventuelle jusqu'à la Révolution.

Au début du VI^e siècle, il n'existait en Gaule qu'une seule communauté religieuse de femmes, celle de Marseille, fondée par Jean Cassien. Césaire y envoya sa soeur Césaire pour la préparer à sa charge d'abbesse et entreprit de rédiger pour ses soeurs une *Règle* de vie monastique. Longuement élaborée, cette *Regula sanctorum virginum*, spécialement conçue pour une communauté de femmes, dans une relation de confiance et de charité mutuelles qui les lie au fondateur comme des filles à leur père, constitue un évènement considérable. En fait il s'agit d'une règle rigoureuse, fondée sur une stricte observance de la clôture, d'une séparation absolue avec l'autre sexe, d'une rupture complète avec le monde et ses vanités.

Appliquée avec sagesse, elle connut un beau succès et inspira sainte Radegonde († 587) épouse du roi Clotaire, qui fit un séjour à Arles avant de fonder le monastère Sainte-Croix de Poitiers.

Césaire avait obtenu du pape Hormisdas l'exemption de la juridiction épiscopale sur le monastère. Outre sa merveilleuse sollicitude envers ses sœurs, son testament témoigne de son double souci : protéger leur indépendance, tout en les confiant à la protection de l'évêque. Afin d'assurer leur stabilité, il leur accorde d'importantes donations en Camargue, en Crau et dans le Trébon, à titre d'usufruit.

Enfin il élit sépulture parmi ses soeurs, dans la basilique Sainte-Marie consacrée lors du concile d'Arles le 6 juin 524, édifice à trois nefs, qui semble assurer une fonction funéraire, puisque Césaire y a été ensevelie et que Césaire lui-même le sera à ses côtés le 27 août 542. La communauté comptant alors deux cents moniales, les abbesses s'attacheront à interdire les inhumations de personnalités extérieures afin de réserver aux religieuses cette terre sacrée.

Mais les malheurs du temps vont s'abattre sur le monastère qui a connu un rapide développement. Sous les coups des pirates normands et sarrasins qui ravagent le delta aux VIII^e et IX^e siècles, l'abbaye mise à sac est abandonnée et la tombe de Césaire profanée par une "cohorte scélérate". Il fallut attendre 883 pour qu'elle soit restaurée par l'archevêque Rostang (871-921) qui fit graver une nouvelle plaque de consécration, tandis que les ossements de Césaire étaient recueillis dans un petit sarcophage du IV^e siècle, à strigiles, formant reliquaire, placé derrière le maître-autel de Saint-Blaise. Il semble cependant qu'en dehors de ce sarcophage, l'abbaye conservait d'autres reliques insignes, qui ont échappé aux destructions successives.

En particulier un superbe reliquaire en lames d'argent décoré des bustes de saint Césaire et de saint Blaise, exécuté en 1429 et mentionné dans l'inventaire de 1548. Caché pendant la Révolution, il réapparut en 1803 à La Major, lors du récolement général ordonné par M^{gr} de Cicé ; à nouveau disparu pendant plus d'un siècle, il occupe aujourd'hui un place d'honneur au musée d'Art sacré du Gard.

C'est au IX^e siècle, peut-être qu'aurait été soustrait le chef de l'évêque pour être mis à l'abri en Auvergne, où il est toujours vénéré dans un magnifique buste-reliquaire du VII^e siècle exposé dans l'église de Maurs (Cantal). Césaire est représenté à mi-corps (hauteur 0,91 m) revêtu de ses ornements pontificaux. L'aube est en feuilles d'argent, le reste en cuivre doré sur âme de bois. Le métal est repoussé de motifs géométriques, les bandes ornementales chargées de nombreux cabochons. Les mains immenses aux longs doigts effilés, polychromées au naturel, comme le visage, symbolisant la puissance thaumaturgique du saint. Une niche reliquaire est insérée dans sa poitrine, avec l'inscription : "Hoc est caput sancti cesarii arelatensis apiscopi". Un autre reliquaire est placé dans le dos. C'est la plus importante pièce d'orfèvrerie de haute Auvergne.

Par leur testaments, l'archevêque Rostang (887) et le comte Guillaume, marquis de Provence (997) rendirent au monastère les biens qui avaient été spoliés et permirent la reprise de la vie conventuelle. Dès lors, l'abbaye devient une importante seigneurie ecclésiastique dont le patrimoine foncier ne cesse de s'accroître par des achats et des donations. Elle possède un des trois cimetières prestigieux des Alyscamps autour de l'église Saint-Césaire-le-Vieux ; elle est propriétaire de grands mas en Camargue, dont le mas d'Agnon et Granouillet. Elle perçoit de très nombreuses redevances en ville, dans les trois paroisses de l'Hauture (Saint-Jean, La Madeleine, La Major) des cents et des tasques sur des parcelles rurales, des redevances sur les pêcheurs des marais de Péluque, du Grand-Clar et de Pont-de-Crau. Elle possède un troupeau de moutons et de vaches, que les hommes de Tarascon ont attaqué en 1321.

Ma la crise démographique du XIV^e siècle va toucher la communauté de plein fouet, qui passe de cent huit religieuses en 1343 à vingt-deux en 1428. Malgré les crises, l'abbaye restera jusqu'à la Révolution le monastère le plus prestigieux pour les Arlésiens, le "Moustier" le "Grand-Couvent". La nécropole des Alyscamps est en voie d'abandon, mais les plus grandes familles d'Arles restent fidèles à cette sépulture (Quiqueran, Romieu, La Tour, Roquemaure...) et surtout c'est la communauté qui accueille le plus grand nombre de filles de l'aristocratie ou du patriciat arlésien, témoignant ainsi les liens étroits qui existent entre le couvent et la société locale.

Césaire n'a pas été seulement un fondateur monastique. Il a été avant tout le responsable de l'église d'Arles et le fer de lance de son activité pastorale a été sa prédication. L'évêque d'Arles "prêchait tous les dimanches et jours de fête...très souvent il prononçait des homélies en semaine a matines ou au lucernaire...". Les 238 sermons conservés en sont une preuve éclatante. Bien plus, considérant la prédication comme un véritable sacerdoce, il a consacré un soin tout particulier à la reproduction et à la diffusion de ses sermons.

Des ateliers de copistes, installés sans doute à Arles, dont nous ignorons tout, sauf que "nos scribes sont encore débutants s'activent à reproduire les sermons et à constituer des recueils", classés par thèmes ou par cycles liturgiques, que Césaire distribuait très libéralement à ses visiteurs, aux prêtres de son diocèse et expédiait à des églises lointaines : "vous donc, s'ils ne vous déplaisent pas, vous pouvez et devez les recopier selon vos moyens en une meilleure écriture et sur des parchemins et les donner dans d'autres paroisses". Cette intense activité éditoriale n'a pas été vaine, car les sermons n'ont cessé d'être lus en chaire, utilisés et recopiés bien après la mort de leur auteur.

Les manuscrits sont particulièrement nombreux du VII^e au XV^e siècle dont quinze collections qui toutes semblent avoir pris naissance dans les ateliers d'Arles. A partir du début du XVI^e siècle, les premières éditions imprimées prendront la suite, mais le nombre des sermons conservés est réduit à quarante-quatre ! Par humilité, Césaire n'a pas cherché à faire une œuvre littéraire originale, mais à être utile aux paroisses de son temps. Après avoir connu une fortune éclatante, liée à sa renommée, sa prédication tombera dans l'anonymat à la fin du Moyen Age.

En revanche, malgré l'éloignement historique et la disparition du Grand-Couvent, la haute figure de saint Césaire est toujours présente dans l'imaginaire collectif des Arlésiens du XIX^e siècle. Elle vit dans la grande création littéraire, comme le chant V de *Nerte* de Mistral qui se déroule entièrement dans le monastère :

« A l'abadié de Sant-Cesari

Li mounjo dison lou rousàri...»

aussi bien que dans les croyances populaires, telle la légende de Pontias, cette bouffée de vent que le saint thaumaturge avait emprisonnée dans son gant à Arles et qu'il avait ensuite libérée à Nyons, à l'entrée de la vallée de l'Eygues, afin de féconder ce pays stérile.

La foi en la vertu du bâton pastoral de l'évêque, souverain pour lutter contre le feu, manifestée lors de l'incendie d'une maison de Saint-Rémy, arrêté par un signe de croix fait avec le bâton, explique cette rage de ses possesseurs à le mettre en pièces pour se partager son pouvoir.

Bien plus, le 27 août, jour de la fête du saint, on bénissait dans l'église Saint-Césaire de Berre les pêches dont les noyaux portés comme des amulettes, avaient le pouvoir de préserver des fièvres. Si cependant la fièvre survenait, il suffisait de coucher le malade au pied d'un pêcher, le dos appuyé contre le tronc qui se mettait lui-même à trembler de fièvre, libérant le patient. Mais, plus généralement ces noyaux bénis, ces « Pessegue de saint Césari » protégeaient contre toutes les formes du mauvais œil.

Ainsi l'évêque, de son vivant défenseur de la cité et pasteur vigilant de son troupeau, continue-t-il d'assurer après sa mort la protection la plus efficace de sa communauté par la puissance de ses reliques, qui en constitue le plus sûr rempart, et bien longtemps après, est-il toujours sollicité pour apporter aide et guérison miraculeuses à ses enfants.

Texte de Jean-Maurice Rouquette, extrait de « **D'un monde à l'autre : Naissance d'une chrétienté en Provence** », Musée de l'Arles antique, 2001.